

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 15 octobre 2014 à 14 h 30
« Structure des ménages, comportements conjugaux et retraite »

Document N°2
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Bilan démographique 2013 : trois mariages pour deux Pacs

*Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel (INSEE)
INSEE Première n°1482, janvier 2014*



Bilan démographique 2013

Trois mariages pour deux Pacs

Au 1^{er} janvier 2014, la France compte 66 millions d'habitants en France métropolitaine et dans les cinq départements d'outre-mer. 63,9 millions vivent en métropole, 1,9 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte et 0,2 million à Mayotte. La population a augmenté d'un peu moins de 300 000 personnes au cours de l'année 2013 ; c'est la croissance la plus faible depuis 2000. Cette progression est principalement due au solde naturel : 810 000 bébés sont nés alors que 572 000 personnes sont décédées (hors Mayotte).

L'indicateur conjoncturel de fécondité baisse légèrement mais reste un des plus élevés d'Europe. Les espérances de vie à la naissance, comme à 60 ans, continuent d'augmenter après une légère baisse en 2012. Les écarts entre les hommes et les femmes se réduisent.

En 2012, deux Pacs ont été conclus pour trois mariages célébrés. Le nombre de Pacs, après avoir fortement baissé en 2011, repart à la hausse pour atteindre 160 200 en 2012. La baisse du nombre de mariages, qui avait marqué le pas en 2012, se poursuit en 2013. Environ 7 000 mariages de personnes de même sexe ont été célébrés en 2013, dans trois cas sur cinq entre deux hommes.

Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2014, 66 millions d'habitants résident en France, dont 63,9 millions en France métropolitaine, 1,9 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte et 0,2 million à Mayotte (*figure 1*). La population de la France (hors Mayotte) a crû de 0,4 % sur l'année 2013, soit de 280 000 personnes. Cette augmentation, la plus faible depuis 2000, est comme par le passé principalement portée par le solde naturel (*définitions*) ; le solde migratoire (*définitions*) y contribue de manière plus marginale. Du fait de naissances moins nombreuses et de décès en constante augmentation, le solde naturel est le plus bas enregistré depuis 2003.

Entre 2000 et 2006, la population avait crû à un rythme soutenu du fait de soldes naturels et migratoires relativement élevés. Depuis 2006, elle continue de croître, mais de moins en moins vite. En trente ans, la population française (hors Mayotte) a progressé de 9,7 millions de

personnes, soit 17,2 % d'habitants supplémentaires.

Au 1^{er} janvier 2013, la France concentre 13,1 % de la population de l'Union européenne à 27 (UE). Seule l'Allemagne est

plus peuplée avec 16,1 % des habitants de l'UE ; viennent ensuite en troisième et quatrième positions le Royaume-Uni (12,7 % des habitants) et l'Italie (11,9 %).

1 Évolution générale de la situation démographique

en milliers						
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement *
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105	+ 94
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 95
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	0
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	0
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57	0
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32	0
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 39	0
2011	64 933	823,4	545,1	+ 278,3	+ 40 (p)	0
2012	65 252 (p)	821,0	569,9	+ 251,2	+ 40 (p)	0
2013	65 543 (p)	810,0 (p)	572,0 (p)	+ 238,0 (p)	+ 40 (p)	0
2014	65 821 (p)

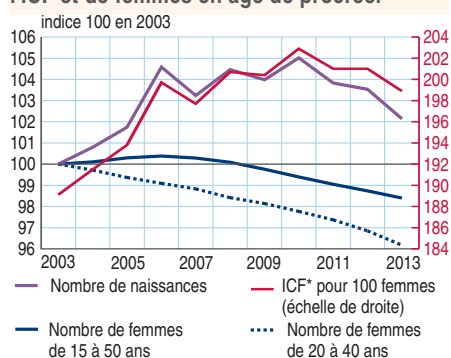
(p) résultats provisoires à fin 2013.

* Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Champ : France hors Mayotte. En tenant compte de Mayotte, la population en 2014 est de 66,0 millions d'habitants.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2 Évolution du nombre de naissances, de l'ICF et de femmes en âge de procréer



*ICF : indicateur conjoncturel de fécondité (définitions)
Lecture : le nombre de naissances a augmenté de 2,1 % entre 2003 et 2013. Dans le même temps, le nombre de femmes de 15 à 50 ans a baissé de 1,6% et celui de femmes de 20 à 40 ans a baissé de 3,8%.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Légère baisse des naissances début 2013

810 000 bébés ont vu le jour en France en 2013 ; c'est 11 000 de moins qu'en 2012 (- 1,3 % avec une baisse plus marquée au premier semestre qu'au second). Après avoir atteint un pic en 2010, le nombre de nouveau-nés diminue légèrement depuis cette date.

Le niveau des naissances résulte de la combinaison de deux effets : le nombre de femmes en âge de procréer et leur fécondité. Depuis 1995, le nombre de femmes de 20 à 40 ans ne cesse de diminuer (figure 2). Mais entre 1995 et 2010, la fécondité progresse quasi continûment (figure 3), aussi le nombre de naissances s'accroît. À partir de 2010, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF, définitions) commence à décroître légèrement. Il repasse sous la barre des 2 enfants par femme et s'établit à 1,99 en 2013 (2,03 enfants par femme en 2010). Les naissances diminuent donc.

L'augmentation du taux de fécondité des femmes de 34 ans ou plus (définitions) ne compense pas la baisse de celui de leurs cadettes. En 2013, par ailleurs, l'âge moyen des mères à l'accouchement atteint 30,1 ans, soit une progression de 0,6 an en dix ans. L'âge des mères à l'accouchement du premier enfant est inférieur d'environ 2 ans. Au sein de l'UE, la France et l'Irlande restent les pays les plus féconds (2,01 enfants par femme en 2012 pour les deux pays).

Davantage de décès

En 2013, environ 572 000 personnes sont décédées en France (hors Mayotte), soit légèrement plus qu'en 2012. Depuis 2006, le nombre de décès augmente en continu (hormis 2011). Il atteint en 2013 son plus haut niveau depuis 1994, devançant notamment 2003, année d'importante canicule estivale. Cette augmentation, au delà des contextes météorologiques et épidémiologiques, est liée au vieillissement tendanciel de la population. En effet, depuis quelques années, des générations plus

3 Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité ¹	Âge moyen des mères à l'accouchement ²
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 50 ans		
2003	3,3	12,9	11,9	5,3	0,6	189,1	29,5
2009	3,2	12,8	13,0	6,3	0,7	200,4	29,9
2010	3,2	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2011 (p)	3,1	12,7	13,1	6,4	0,8	201,0	30,0
2012 (p)	3,1	12,5	13,2	6,6	0,8	201,0	30,1
2013 (p)	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	198,9	30,1

(p) résultats provisoires à fin 2013.

1. Pour cent femmes. Voir définitions.

2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée

Lecture : en 2013, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 13,0 enfants.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

nombreuses que précédemment (les naissances d'entre les deux guerres mondiales) arrivent à des âges où les taux de mortalité sont importants. Au delà des effets générationnels, les taux de mortalité tendent à baisser : sur 1 000 personnes âgées de 90 ans ou plus, 190 sont décédées en 2012 contre 212 en 2002 (respectivement 63 et 74 pour les personnes âgées de 80 à 89 ans). En 2013, le pic du nombre de décès se situe à 86 ans pour les hommes (génération 1927) et à 92 ans pour les femmes (génération 1921).

Les décès de 2013 se répartissent sur l'année comme ceux de 2012, avec une mortalité plus importante sur les quatre premiers mois de l'année. Février et mars ont été particulièrement froids en 2013. Par ailleurs, l'épidémie de grippe qui avait démarré fin décembre 2012 a duré 13 semaines, soit la plus longue survenue en France métropolitaine depuis 1984. En 2013 (comme en 2012), environ 200 personnes de plus décèdent par jour en février et mars comparativement à la moyenne des années 2010 et 2011 : 1 850 en février 2013 par exemple contre 1 650 en moyenne pour février 2010 et 2011.

Enfin, la forte vague de chaleur de la deuxième quinzaine de juillet a provoqué un peu plus de décès qu'habituellement (le mois de juillet 2013 est le troisième mois de juillet le plus chaud depuis 1900, après 1983 et 2006).

L'espérance de vie augmente

En 2013, l'espérance de vie à la naissance (définitions) augmente légèrement, après

avoir marqué le pas en 2012. Dans les conditions de mortalité de 2013, une femme vivrait en moyenne 85,0 ans et un homme 78,7 ans (figure 4). L'espérance de vie des femmes retrouve en 2013 son niveau de 2011 et celle des hommes gagne 0,2 an (figure 5). En dix ans, l'espérance de vie des hommes a progressé de 2,9 ans, celle des femmes de 2,1 ans. L'écart entre les deux sexes ne cesse de se réduire. Il était de 8,2 ans en 1994, de 7,1 ans en 2003 ; il est désormais de 6,3 ans en 2013.

L'espérance de vie à 60 ans augmente aussi régulièrement, mais moins vite que l'espérance de vie à la naissance. En 2013, à 60 ans, les femmes peuvent espérer vivre encore 27,3 ans en moyenne, et les hommes 22,7 ans (respectivement + 1,7 an et + 1,9 an en dix ans). Là encore, l'écart entre sexes s'est réduit au fil du temps.

Dans quasiment tous les pays de l'UE, la durée de vie s'allonge et les écarts entre hommes et femmes se réduisent. Pour les femmes, l'espérance de vie est la plus élevée en France, en Espagne et en Italie (85 ans environ) ; pour les hommes, elle culmine en Suède et en Espagne (près de 80 ans).

La mortalité infantile (définitions) ne diminue plus depuis 2010 et reste à un niveau d'environ 3,5 enfants décédés avant un an pour 1 000 naissances vivantes (figure 4).

Au 1^{er} janvier 2014, la France compte 18 % d'habitants âgés d'au moins 65 ans, proportion qui a progressé de 3,4 points en vingt ans (figure 6). Cette progression est plus forte depuis 2011, année au cours de

4 Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

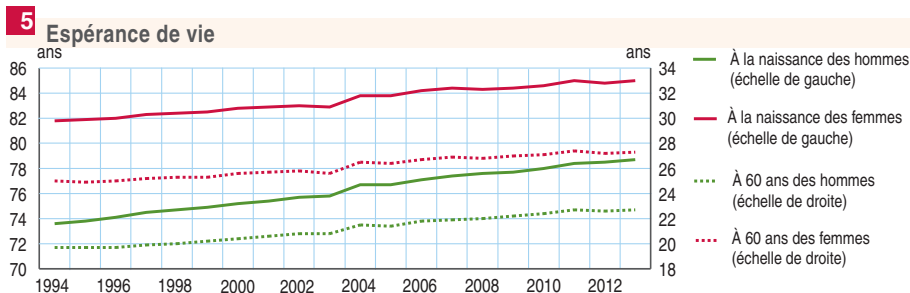
Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
2003	75,8	75,2	56,5	37,6	20,8	82,9	82,2	63,5	44,0	25,6	4,2
2009	77,7	77,1	58,3	39,3	22,2	84,4	83,7	64,9	45,3	27,0	3,9
2010	78,0	77,3	58,6	39,5	22,4	84,6	83,9	65,1	45,5	27,1	3,6
2011 (p)	78,4	77,7	59,0	39,9	22,7	85,0	84,3	65,4	45,8	27,4	3,5
2012 (p)	78,5	77,8	59,0	39,9	22,6	84,8	84,1	65,3	45,7	27,2	3,5
2013 (p)	78,7	78,0	59,2	40,1	22,7	85,0	84,3	65,5	45,8	27,3	3,6

(p) résultats provisoires à fin 2013.

Lecture : en 2013, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 22,7 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2013.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

6 Évolution de la population totale par groupe d'âges

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)			
	Moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
1994	15 743,8	31 721,7	2 967,4	8 637,2	3 588,7	26,7	58,7	14,6	6,1
2004	15 784,0	33 683,4	2 701,1	10 082,6	4 838,4	25,4	58,4	16,2	7,8
2010	16 010,5	33 997,2	3 873,5	10 731,7	5 659,5	24,8	58,6	16,6	8,8
2011	16 038,3	33 920,1	4 106,1	10 869,0	5 757,0	24,7	58,6	16,7	8,9
2012 (p)	16 077,8	33 869,4	4 116,3	11 188,3	5 856,7	24,6	58,3	17,1	9,0
2013 (p)	16 122,0	33 798,1	4 108,4	11 514,3	5 924,4	24,6	57,8	17,6	9,0
2014 (p)	16 190,6	33 713,0	4 069,0	11 848,3	5 992,8	24,6	57,4	18,0	9,1

(p) résultats provisoires à fin 2013.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population.

7 Mariages

Année de mariage	Ensemble des mariages	État matrimonial antérieur des époux				Âge moyen au premier mariage ¹		Âge moyen au mariage ²	
		Homme		Femme		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		célibataire	veuf ou divorcé	célibataire	veuve ou divorcée				
	Nombre	en %	en %	en %	en %				
2003	282 756	81,4	18,6	82,6	17,4	30,6	28,5	34,3	31,6
2009	251 478	79,3	20,7	80,7	19,3	31,7	29,8	36,3	33,5
2010	251 654	79,4	20,6	80,8	19,2	31,8	30,0	36,5	33,8
2011	236 826	79,4	20,6	80,6	19,4	31,9	30,1	36,6	34,0
2012	245 930	80,2	19,8	81,3	18,7	32,0	30,2	36,7	34,0
2013 (p)	231 000

(p) résultats provisoires à fin 2013.

1. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

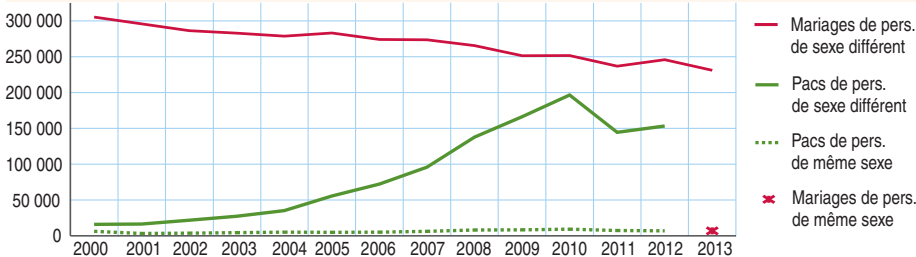
2. Âge moyen calculé par moyenne simple des personnes s'étant mariées l'année considérée.

Lecture : en 2012, 80,2 % des hommes qui se sont mariés étaient célibataires auparavant. 18,7 % des femmes étaient veuves ou divorcées.

Champ : France hors Mayotte, et hors mariages de personnes de même sexe.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

8 Mariages et Pacs



Champ : France hors Mayotte

Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; Ministère de la Justice (Pacs).

laquelle la première génération nombreuse du baby-boom (1946) a fêté ses 65 ans. Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2014, la France compte 9,1 % d'habitants d'au moins 75 ans, soit 3 points de plus que vingt ans auparavant. Le vieillissement de la population européenne se poursuit aussi : en vingt ans, la part des 65 ans ou plus dans la

population de l'UE est passée de 14,1 % à 17,8 % au 1^{er} janvier 2012.

En 2012 comme en 2011, on a célébré 3 mariages pour 2 Pacs

Après avoir baissé continûment depuis 2005, le nombre de mariages est

légèrement reparti à la hausse en 2012 pour atteindre 246 000 unions (*figure 7*). Pour 2013, on estime à environ 231 000 le nombre de mariages de personnes de sexe différent et à 7 000 le nombre de mariages de personnes de même sexe (*encadré*). Parallèlement, le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) nouvellement conclus n'a cessé de progresser entre 2001 et 2010, puis a diminué fortement en 2011, pour remonter ensuite légèrement (+ 5,5 %) en 2012 (*figure 8*). Cette année-là, 160 200 Pacs ont été conclus, dont 7 000 environ entre personnes de même sexe.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les couples qui se marient ou signent un Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union. Ce dispositif permettait à la grande majorité des couples choisissant de s'unir en milieu d'année de réduire leurs impôts sur le revenu. Il est probable que cette modification fiscale soit à l'origine de la baisse importante des Pacs en 2011. Par ailleurs, cette mesure a modifié fortement le profil saisonnier des Pacs : les pics observés jusque là en juin et juillet ont disparu au profit d'un plus grand nombre de Pacs conclus en fin d'année.

Pour les mariages, il semble y avoir eu, mais dans une moindre mesure, un report des mariages de 2011 sur 2012, pour retrouver en 2013 la tendance baissière amorcée dès 2001. Cette tendance est liée, d'une part, à la baisse du nombre d'habitants âgés de 20 à 59 ans depuis 2007 (qui avait progressé tout au long des années 1990) et, d'autre part, au recul de la proportion des personnes qui se marient dans une génération. En 2011, environ neuf femmes de la génération 1931 sur dix avaient déjà été mariées à l'âge de 50 ans ; c'était le cas de huit femmes sur dix de la génération 1960.

Le profil saisonnier des mariages a été assez peu influencé par les modifications fiscales. En effet, sept mariages sur dix ont toujours lieu, depuis 2010 et jusqu'en 2012, entre mai et septembre. En revanche, la part des mariages célébrés en juin, juillet et août diminue légèrement, passant de 50 % des mariages en 2010 à 43 % en 2012. En 2012, les couples qui se marient de juin à septembre sont plus jeunes que ceux qui s'unissent en décembre ou janvier (pour les femmes : 33 ans contre 37 ans ; pour les hommes : 36 ans contre 40 ans).

En 2012, pour la première fois depuis 2003, le nombre de divorces repasse légèrement sous la barre des 130 000 divorces par an (128 400). En 2012, 49 000 Pacs ont été dissous. Parmi ces dissolutions, 40 % ont eu lieu afin que le couple puisse se marier et 57 % sont la conséquence d'une séparation d'un commun accord. ■

Environ 7 000 mariages entre personnes de même sexe en 2013

La loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe a été publiée au Journal Officiel du samedi 18 mai 2013. Depuis cette date, on estime qu'environ 7 000 couples de même sexe ont célébré leur union en France en 2013. La montée en charge s'est faite progressivement pour atteindre un pic de 1 500 mariages en septembre. Les conjoints de même sexe, comme ceux de sexe différent, sont ensuite moins enclins à se marier à l'automne et l'on assiste à une baisse des mariages mensuels en octobre et novembre.

Trois couples de même sexe mariés sur cinq sont des couples d'hommes. La répartition des Pacs conclus entre deux personnes de même sexe entre 2007 et 2012 est à peu près équivalente. Sur les 5 % de Pacs conclus sur cette période entre personnes du même sexe, 57 % concernent des couples d'hommes et 43 % des couples de femmes. Toutefois, la part des couples de femmes augmente (46 % des Pacs en 2012 contre 40 % en 2007). Ces proportions sont équivalentes à celles des personnes de même sexe déclarant vivre en couple. On estime en effet qu'environ 1 % des personnes en couple le sont avec une personne du même sexe, et qu'il s'agit, six fois sur dix, d'un couple d'hommes.

Au sein des couples de même sexe, les hommes se marient à 50 ans environ en moyenne et les femmes à 43 ans (contre 37 ans pour les hommes et 34 ans pour les femmes pour les mariés de sexe différent). Les mariés de même sexe de 2013 sont ainsi plus âgés que ceux de sexe différent, mais cette différence est sans doute pour partie liée au fait qu'il s'agit de la première année d'ouverture du mariage aux conjoints de même sexe. Par ailleurs, les conjoints de même sexe ont environ 7 ans d'écart d'âge, alors que ceux de sexe différent, nouvellement mariés, ont en moyenne un écart de 4,3 ans. Les couples d'hommes mariés ont un écart d'âge plus élevé que les femmes : respectivement 8 ans contre 5,5 années.

Depuis juin 2013, un quart des mariages de personnes de même sexe ont été célébrés dans des villes de plus de 200 000 habitants (dont près de 14 % à Paris), contre seulement 9 % des mariages de personnes de sexe différent sur l'ensemble de l'année 2012. Par contre, la part des mariages célébrés dans les communes de moins de 2 000 habitants est la même que le couple soit de même sexe ou non, soit environ un quart des mariages. Plus de 2 900 communes ont déjà célébré au moins un mariage entre conjoints de même sexe.

Sources

Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2012 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2011 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire. Le recensement reste toutefois quinquennal à Mayotte, dont la transformation en département d'outre-mer date du 31 mars 2011. Aussi, pour cette île, l'Insee réalise des estimations de population au 1^{er} janvier à partir des recensements disponibles. Au 1^{er} janvier 2014, la population de Mayotte est estimée à 220 300 habitants. Les statistiques d'état civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues

d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2013, il s'agit d'une estimation provisoire.

Le solde migratoire est estimé de manière différente selon l'année. Jusqu'en 2005, il était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année et report des tendances passées, appréciées à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), il est estimé indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties du territoire, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2011, les soldes migratoires de 2011, 2012 et 2013 doivent être estimés autrement. Le solde 2011 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2008, 2009 et 2010). Ce solde est reporté pour 2012 et 2013 de façon provisoire.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeureraient inchangés. Il est parfois exprimé en « nombre d'enfants pour 100 femmes ».

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

- Belchior E. *et al.*, « Surveillance épidémiologique, clinique et virologique de la grippe en France métropolitaine : saison 2012-2013 », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* n° 32, 8 octobre 2013.
- Buisson G., Lapinte A., « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- Davie E., « Un million de pacsés début 2010 », *Insee Première* n° 1336, février 2011.
- Beaumel C., Bellamy V., « La situation démographique en 2011 », *Insee Résultats* n° 145, juillet 2013.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu
Maquette : B. Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP141482
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2014

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

